

12 ex., long. tot. : 60, 371, 321, 318, 290, 266, 262 mm (tous environ), 60, 336 (2), 266, 214, 204 mm (env.), st. 153 petite baie au Sud du cap Tembwe, 6.III.1947, achat indigène.

18 ex., long. tot. : 66, 58, 57 (2), 45, 44, 39, 35, 34, 30 (3), 29 (2), 28, 20 mm, st. 230, 10 milles Nord-Est île Kavala, 10.IV.1947, lusenga, lumière.

3 ex., long. tot. : 55, 25, 23 mm, st. 230, 10 milles Nord-Est île Kavala, 10.IV.1947, chalut doublé d'étamine et trainé en surface.

FAMILLE ANABANTIDÆ.

Ctenopoma muriei (BOULENGER).

(Fig. 32 dans le texte.)

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 244.

POLL, M., 1952, Rev. Zool. Bot. Afr., XLVI, 3-4, p. 223.

Diagnose (ex. récolté). — Hauteur du corps 2,58 à 2,72 fois, longueur de la tête 2,38 à 2,5 fois dans la longueur standard. Museau 0,66 à 1 fois aussi

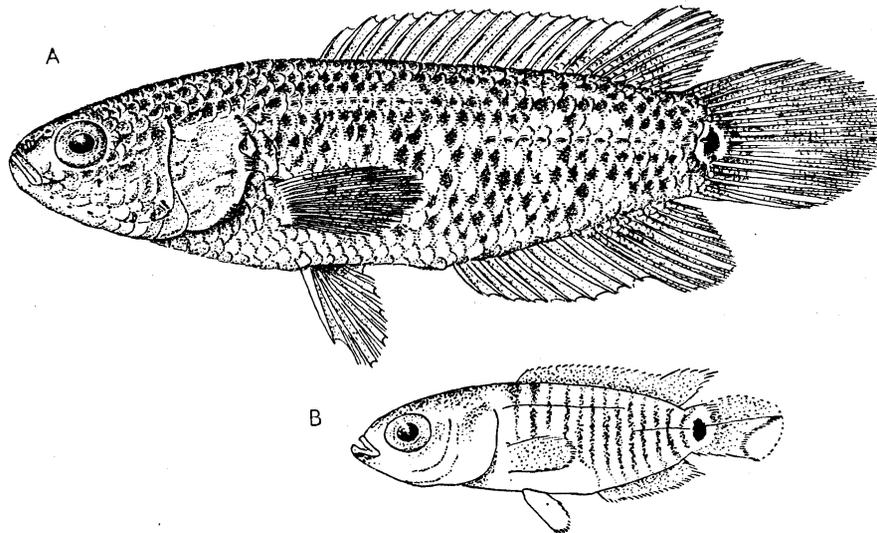


FIG. 32. — *Ctenopoma muriei* (BOULENGER).

A : exemplaire adulte, Nyanza, Urundi, 3.I.1933, 76 mm; réc. L. BURGEON.

B : exemplaire juvénile, marais de Nyangara, 17.VII.1952, 30 mm; réc. G. MARLIER.

long que l'œil, qui est compris 3,33 à 4,33 fois dans la longueur de la tête et 1 à 1,16 fois dans la largeur de l'espace interorbitaire. Maxillaire s'étendant jusqu'au bord antérieur de l'œil.

Pas de dents palatines. Préorbitaire non denté, préoperculaire et interoperculaire entiers. Suboperculaire serratulé et operculaire plus fortement denticulé. Deux à cinq épines en dessus et une ou deux épines en dessous de l'encoche operculaire.

Branchiospines au nombre de 7-8 sur la partie inférieure du premier arc.

Dorsale XV, 8-9, dernière épine, la plus longue, comprise 3,25 à 3,42 fois dans la longueur de la tête, plus long rayon mou compris 2,4 à 2,6 fois dans la tête. Anale IX, 10, plus long rayon mou compris 2,36 à 3 fois dans la tête. Pectorale 1,62 à 2 fois dans la tête. Ventrale atteignant l'origine de l'anale. Caudale arrondie. Pédoncule caudal court, plus court que l'œil.

Écailles rugueuses, cténoïdes, 26-27 en ligne horizontale, 10-13 / 7-8 en lignes latérales, $3\frac{1}{2}$ / $8\frac{1}{2}$ en ligne transversale.

Coloration. — Brunâtre à olivâtre, les flancs ornés, chez le jeune, de fines bandes transversales plus foncées, s'anastomosant en un réticulé irrégulier chez l'adulte. Une tache plus foncée à la base de la nageoire caudale, auréolée de clair.

Dimensions. — Atteindrait 75 mm (BOULENGER, *C.F.W.F.A.*, IV, p. 59).

Liste des exemplaires examinés :

4 ex., long. tot. : 39, 36, 30, 29 mm, marais Nyangara, 17.VII.1952; réc. G. MARLIER.

4 ex. juv., marais de la petite Ruzizi, Nyangara-Kilomoni, 20.II.1952; réc. G. MARLIER.

Abondance. — Rarement recueillie à proximité du Tanganika et toujours dans le Nord.

Habitat. — Fluvatile exclusif.

Régime. — Vorace.

Reproduction. — Rien à signaler.

Distribution géographique. — Nil et rivières affluentes des lacs tributaires. Tanganika.

FAMILLE MASTACEMBELIDÆ.

Mastacembelus moorii BOULENGER.

Noms indigènes : Gamba Nioka (Albertville, etc.); Mulombo (Baraka); Mlombwa (Karema).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, *Ann. Mus. Congo Belge, Zool.*, (I), IV, 3, p. 247.

Diagnose (ex. récoltés). — Hauteur du corps comprise 11,61 à 14 fois, longueur de la tête comprise 5,55 à 6,3 fois dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance égale aux 89 à 99 % de la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête égale à 1,81 à 2,05 fois la longueur de la tête. Museau 3 à 3,5 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui mesure 1 à 1,3 fois la longueur de l'œil. Bouche dépassant légèrement le bord antérieur de l'œil. Épines préorbitaires ou préoperculaires absentes.

Dorsale, 26 à 29 épines, dont la dernière est 1,15 à 1,33 fois aussi longue que l'œil. Intervalle entre la première épine et la tête mesurant les 28 à 32 % de la longueur de la tête. Anale à deux épines. Caudale arrondie. Pectorale comprise 3,33 à 4,33 fois dans la longueur de la tête.

Coloration. — Brun foncé avec des taches blanches plus ou moins arrondies et de dimensions variées. Dorsale et anale avec des marques noires parfois confluentes en une bande longitudinale. Le Poisson est parfois tout à fait noir, le bord des nageoires pectorales, dorsale et anale reste toujours blanc.

Dimensions. — Maximum observé : 500 mm; connu : 556 mm.

Abondance. — Commun.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES

Classes en cm	A.	St. 118	St. 128	St. 137	B.	St. 202	St. 256	C.	D.
8	—	—	1	—	—	—	—	—	—
.									
.									
23	—	—	—	—	1	—	—	—	—
24	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31	—	—	—	—	1	—	—	—	—
32	—	—	—	—	—	—	—	—	1
33	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34	—	—	—	—	—	—	—	—	—
35	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37	—	—	—	—	1	—	—	—	—
38	—	1	—	—	—	—	—	—	—
39	—	1	—	—	—	1	1	—	—
40	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41	—	—	—	—	—	—	—	1	—
42	—	—	—	—	—	—	—	—	—
43	—	—	—	—	—	—	—	—	—
44	—	—	—	—	—	—	—	—	—
45	—	—	—	—	—	—	—	—	—
46	—	—	—	—	—	—	—	—	—
47	—	—	—	—	—	—	—	—	—
48	—	—	—	1	—	—	—	—	—
49	—	—	—	—	—	—	—	—	—
50	1	—	—	—	—	—	—	—	—

A = Village Lubunduie, 12.IX.1947.

B = Albertville, 1.III.1947.

C = Albertville, 1.VI.1947.

D = M'Pala, XII.1946-I.1947.

Habitat. — Tous les exemplaires ont été pris très près de la rive du lac et proviennent soit d'achats indigènes, soit de pêche à la ligne dans les rochers, soit de pêches à la senne. Le fond de l'habitat semble plus fréquemment rocheux que mou.

Régime. — Un seul estomac contenait encore des débris de Poissons.

Reproduction. — Rien à signaler. Les grands exemplaires pêchés étaient immatures; le plus petit exemplaire mesure 81 mm (st. 128, capturé le 18.II.1947).

Méthodes de capture. — Nasses indigènes ou senne.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Bonne espèce comestible.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex. ♂ immature, long. tot. : 500 mm (300 gr), village Lubunduie, Albertville, 12.IX.1946, achat indigène.
- 2 ex. ♀ immatures, long. tot. : 395 mm (150 gr), 387 mm (135 gr env.), st. 118, baie de Tembwe, 11-12.II.1947, achat indigène.
- 1 ex., long. tot. : 81 mm, st. 128, Utinta, plage près de la riv. Kinsonti, 18.II.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 481 mm (env), st. 137, baie de Kabimba, 22.II.1947, pêche au ver; prof. : 3 m, fond rocheux.
- 3 ex., long. tot. : ♀ 375 mm (110 gr), immature, 314 (50 gr), immature, 238 mm (25 gr), Albertville, 1.III.1947, achat indigène.
- 1 ex., long. tot. : 396 mm, st. 202, Mpulungu, près du pier, 27.III.1947, senne.
- 1 ex., long. tot. : 390 mm (175 gr), st. 256, Rumonge, sur la plage, 21.IV.1947, senne; prof. : 0-2 m.
- 1 ex., long. tot. : 417 mm (190 gr), Albertville, 1.IV.1947, marché indigène.
- 1 ex., long. tot. : 322 mm, M'Pala, XII.1946-I.1947; réc. Mission de M'Pala.

Mastacembelus cunningtoni BOULENGER.

Nom indigène : Gamba Nioka (Albertville, Moba, etc.).

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 246.

Diagnose (ex. récolté). — Hauteur du corps 9,55 à 11,66 fois (14,22 juv.), longueur de la tête 6,23 à 7,42 fois (6,09 juv.) dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance égale à 0,94 à 1,10 fois la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête 2,22 à 3,22 fois (2,19 juv.) la longueur de la tête. Museau 2,87 à 3,55 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui mesure 0,85 à 1 fois la longueur de l'œil. Bouche n'atteignant pas le bord antérieur de l'œil. Une épine préorbitaire et deux épines préoperculaires.

Dorsale, 27 à 29 épines, dont la dernière est 1 à 1,75 fois (2 juv.) aussi longue que l'œil. Intervalle entre la première épine et la tête mesurant 24 à 28 % de la longueur de la tête. Anale à deux épines. Caudale pointue. Pectorale comprise 2,27 à 2,75 fois (3,5 juv.) dans la longueur de la tête.

Coloration. — Uniformément brunâtre sur le dos, ventre blanc jaunâtre. Dorsale, caudale, anale et pectorales brunâtres, mais bordées de clair.

Dimensions. — Taille maximum observée : 580 mm; connue : 715 mm.

Abondance. — Commune.

Habitat. — Tous les spécimens, sauf les juvéniles, ont été pris au chalut entre 6 et 100 m de profondeur, le plus souvent au delà de 20 m. Cette espèce vit donc sur les fonds mous. Les jeunes ont été dragués entre 20 et 10 m et trouvés à l'intérieur des coquilles de *Neothauma* récoltées à cette station.

Régime. — Les estomacs examinés contenaient des débris de Poissons, des débris de Mollusques Gastéropodes (*Neothauma?*), de la vase et des débris d'Insectes, des Poissons entiers (deux *Lamprologus* et un *Trematocara* dans un cas et trois *Trematocara* dans un autre cas). La présence des *Trematocara* indique bien qu'il s'agit d'un *Mastacembla* benthique de fond vaseux.

Reproduction. — Une femelle provient de la station 101 (30.I.1947), la plupart des autres mâles et femelles sont immatures. Les jeunes de 28 à 70 mm de longueur (st. 121) ont été capturés le 14.II.1947, ceux de 36 à 67 mm (st. 127) ont été pris le 18.II.1947. Ces juvéniles proviennent certainement de pontes effectuées à la fin de l'année précédente.

Méthodes de capture. — Chalut à panneaux et drague.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganyika.

Valeur alimentaire. — Bonne espèce comestible.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 390 mm, st. 38, baie de Moba et plus au large, 26.XII.1946, chalut à panneaux; prof. : 20 à 100 m.
- 1 ex. ♀ mûre, long. tot. : 580 mm (515 gr), st. 101, entre le cap Bwana Denge et Moni, à 1 km de la côte, 30.I.1947; distance parcourue : 8.000 m, chalut à panneaux.
- 6 ex., long. tot. : 486 mm, ♀ immat.; 446 mm (2), ♂ immat.; 446 mm, ♀ immat.; 436 mm, ♀ immat.; 409 mm, ♂ immat.; 364 mm, immat., st. 109, baie de Moba, 5.II.1947, chalut à panneaux; prof. : 20-50 m.
- 40 ex., long. tot. : 70, 67, 66, 65 (3), 64 (3), 62 (4), 61, 60, 59 (3), 56 (2), 55, 52 (2), 50 (4), 48, 46, 45, 44, 43 (2), 34, 32, 31, 30, 28 (2) mm. st. 121, baie d'Edith, 14.II.1947, drague à herse, dans et parmi les coquilles de *Neothauma*; prof. : 20-60 m.

STATISTIQUE DES RÉCOLTES

Classes en cm	A.	St. 101	St. 109	St. 121	St. 127	St. 171	St. 232	St. 250	St. 273	B.	C.
3	—	—	—	4	1	—	—	—	—	—	—
4	—	—	—	6	3	—	—	—	—	—	—
5	—	—	—	13	17	—	—	—	—	—	—
6	—	—	—	13	7	—	—	—	—	—	—
7	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
.											
.											
22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
38	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
39	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
43	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
44	—	—	2	—	—	—	—	—	1	—	—
45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
46	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
48	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
49	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
51	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
54	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
58	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
59	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
60	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
61	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
62	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—

A = Moba, 26.XII.1946. B = Baraka, 1947. C = Albertville, 19.III.1947.

- 26 ex. juv., long. tot. : 67, 66, 65, 63, 60, 58, 59, 56 (5), 55 (3), 54 (3), 53, 52, 51, 50, 46, 45, 41, 36 mm, st. 127, baie d'Utinta, 18.II.1947, drague à herse, dans et parmi les coquilles de *Neothauma*.
- 2 ex., long. tot. : 565 mm (480 gr), 300 mm, st. 171, M'Samba, 13.II.1947, chalut à panneaux; prof. moyenne : 50-70 m.
- 2 ex., long. tot. : 515 mm (260 gr), 495 mm (250 gr), st. 177, Albertville, 19.III.1947, marché de M'Toa.
- 1 ex., long. tot. : 389 mm (120 gr), st. 232, Lagosa, 11.IV.1947, chalut à panneaux; prof. : 15-20 m.
- 3 ex., long. tot. : 540 mm (380 gr), 512 mm (240 gr), 495 mm (320 gr), st. 250, baie de Burton, en travers du fond de la baie, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux; prof. : 6-8 m le 18, 15-17 m le 19.
- 1 ex., long. tot. : 452 mm (220 gr), st. 273, au large de la Grande Ruzizi, 3.V.1947, chalut à panneaux; prof. moyenne : 40-50 m.
- 1 ex., long. tot. : 227 mm, Baraka, 1947; réc. A. T. DERYCKE.

***Mastacembelus ellipsifer* BOULENGER.**

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 247.

Diagnose (ex. récoltés). — Corps modérément allongé, non effilé en arrière. Hauteur du corps comprise 11,25 fois, longueur de la tête 6,3 fois dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance mesurant 1,19 fois la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête égale à 2,5 fois la longueur de la tête. Museau 2,5 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui est compris 1,2 fois dans l'œil. Bouche n'atteignant pas le niveau de la narine postérieure. Une épine préorbitaire, deux épines préoperculaires.

Dorsale à 32 épines, dont la dernière est 1,33 fois aussi longue que l'œil. Distance entre la première épine et la tête mesurant les 27 % de la longueur de la tête. Anale, 11 épines. Caudale arrondie. Pectorale comprise 3 fois dans la longueur de la tête.

Écailles très petites, au nombre de 20 au moins entre l'origine de la dorsale molle et la ligne latérale.

Coloration. — Jaunâtre, avec douze dessins foncés dans le dos, décrits comme étant de forme elliptique, mais morcelés chez le jeune, où les taches se présentent comme de gros points disposés en carré. Quelques gros points latéraux alternent avec ces marques dorsales. Dessus de la tête et joues marqués de taches noires. Nageoires dorsale et anale maculées de taches qui n'atteignent pas le bord marginal. Pectorales noircies partiellement.

Contrairement à la description originale de G. A. BOULENGER, l'anus est toujours un peu plus rapproché de l'origine de la caudale que du bout du museau. Ce caractère est d'ailleurs très apparent sur le Type et sur un second exemplaire conservé dans les collections du Musée du Congo.

Dimensions. — Maximum observé : 141 mm; maximum connu : 447 mm.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Côtier, fonds rocheux, profondeur plus ou moins 50 m.

Régime. — Petits *Athyidæ* (Crevettes).

Reproduction. — Femelle immature.

Méthodes de capture. — Chalut.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex., long. tot. : 142 mm, st. 43, baie de Moba, 30.XII.1946, chalut à fers déclinants; prof. : plus ou moins 50 m

Mastacembelus tanganicæ GÜNTHER.

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 250.

Diagnose (ex. récolté). — Hauteur du corps 15,9 fois (18,16), longueur de la tête comprise 7,6 fois (8,12) dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance égale à 1,25 fois (1,1) la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête mesure 3,36 fois (3,27) la longueur de la tête. Museau 2,66 fois (3) aussi long que l'œil, se terminant par un appendice qui est 2 fois plus long que la longueur de l'œil. Bouche n'atteignant pas le bord antérieur de l'œil. Pas d'épine préorbitaire (0), une épine préoperculaire (1).

Dorsale à 39 (39) épines, dont la dernière est 1,66 fois (1,75) aussi longue que l'œil. Intervalle entre la première épine et la tête mesurant les 32 % (32 %) de la longueur de la tête. Anale à deux épines (idem). Caudale arrondie (idem). Pectorale comprise 4,16 fois (4) dans la longueur de la tête.

Coloration. — Brunâtre avec des traces de bandes foncées transversales sur l'arrière-train, correspondant à des taches sur la dorsale et l'anale.

L'exemplaire récolté par G. MARLIER est de teinte plus pâle et est parsemé sur toute la région dorsale de petites taches pas très nettes. En arrière, ces marques tendent manifestement à former des bandes transversales sur l'arrière-train. Sur la tête il y a une bande longitudinale à travers le museau et l'opercule.

L'exemplaire récolté par G. MARLIER (nombres entre parenthèses) se distingue par un corps plus allongé, un anus moins décentré et une coloration

différente. Il est possible que *Mastacembelus tanganicæ* est plus variable que les quelques exemplaires connus le font supposer; c'est pourquoi, jusqu'à nouvel ordre, il ne sera pas décrit d'espèce nouvelle sur la base des différences que nous signalons ici.

Dimensions. — Maximum connu : 240 mm.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Côtier, rives rocheuses.

Régime. — Rien à signaler.

Reproduction. — Rien à signaler.

Méthodes de capture. — Épuisette.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex., long. tot. : 100 mm, st. 203, Mpulungu, rives de l'île de Kumbula, 28.III.1947, filet fin.

1 ex., long. tot. : 168 mm, Uvira, lac Tanganika, 1950; réc. G. MARLIER.

***Mastacembelus taniatus* BOULENGER.**

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 248, fig. 34.

Diagnose (ex. récolté). — Hauteur du corps 11,8 à 14,9 fois, longueur de la tête comprise 7,3 à 8,6 fois dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance mesurant 1,15 à 1,25 fois la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête égale à 3 à 3,5 fois la longueur de la tête. Museau 3,16 à 3,5 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui mesure 1 à 1,33 fois la longueur de l'œil. Bouche s'étendant jusqu'au bord antérieur de l'œil. Pas d'épines préorbitaire ni préoperculaires.

Dorsale à 31-34 épines, dont la dernière est 1,5 à 2,25 fois aussi longue que l'œil. Distance entre la première épine et la tête mesurant 36 à 45 % de la longueur de la tête. Anale à 2 épines. Caudale arrondie ou subacuminée. Pectorale comprise 3,8 à 3,9 fois dans la longueur de la tête.

Coloration. — Brunâtre, avec des marbrures plus foncées esquissant une bande latérale plus ou moins discontinue, surtout apparente en avant, notamment sur la tête à partir du bout du museau. Nageoires impaires irrégulièrement ponctuées et marbrées.

Dimensions. — Maximum observé : 275 mm; connu : 360 mm.

Abondance. — Assez rare.

Habitat. — Fluvatile ou dans les eaux à proximité du lac (marais, embouchures...).

Régime. — Un des estomacs contenait des larves d'Insectes.

Reproduction. — Le grand exemplaire d'Albertville est une femelle en voie de maturation.

Méthodes de capture. — Nasse.

Distribution géographique. — Espèce fluvatile de la région du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 187 mm, st. 146, bras Sud du delta de la riv. Malagarasi, 25.II.1947, pêche au ver.
- 1 ex., long. tot. : 275 mm, Albertville, ruisseau affluent de la Kalemie, 31.VII.1947, nasse indigène.
- 1 ex., long. tot. : 106 mm, st. 361, riv. Koki, entre Mulenge et Kamulenge, 28.IX-1.X.1947, nasse.
- 1 ex., long. tot. : 74 mm, riv. Kiliba ,plaine, 13.III.1952; réc. G. MARLIER pêche électrique.
- 1 ex., long. tot. : 107 mm, riv. Kiliba (plaine), 13.III.1952; réc. G. MARLIER, pêche électrique.
- 1 ex., long. tot. : 182 mm, riv. Mutimbizi, région Usumbura, 15.IV.1952; réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 191 mm, riv. Luvubu, 22.IV.1952; réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 224 mm, riv. Kikoma, région Usumbura, 5.VI.1952; réc. G. MARLIER.
- 1 ex., long. tot. : 128 mm, riv. riv. Ruzizi, Usumbura, 27.VI.1952; réc. G. MARLIER, pêche électrique.

Mastacembelus ophidium GÜNTHER.

(Pl. XI, fig. 2.)

Cf. Litter. in POLL, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, Zool., (I), IV, 3, p. 250.

Diagnose (ex. récoltés). — Corps très effilé, son extrémité postérieure acuminée. Hauteur du corps comprise 15,5 à 17,5 fois, longueur de la tête 7,9 à 9 fois dans la longueur standard. Anus beaucoup plus rapproché du bout du museau que de l'origine de la caudale, écarté du bout du museau d'une distance égale à 63 à 76 % de la distance qui la sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête égale à 2,5 fois la longueur de la tête. Museau 2,3 à 3 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui est compris 1,5 à 1,75 fois dans l'œil. Bouche dépassant le bord postérieur de l'œil. Pas d'épines préorbitaire ni préoperculaires.

Dorsale à 28-29 épines, dernière épine 0,71 à 1 fois aussi longue que l'œil. Distance entre la première épine et la tête égale aux 42 % de la longueur de la tête. Anale avec 1 épine. Caudale pointue. Pectorale comprise 3,25 à 3,26 fois dans la longueur de la tête.

Coloration. — Jaunâtre ou olivâtre, le dos et les flancs marqués de nombreuses petites taches brunes formant en arrière une bande latérale plus régulière. La vigueur de la coloration de nos deux exemplaires est assez différente.

Coloration *in vivo* de l'exemplaire de la station 27 : teinte générale jaune olive, tout le ventre argenté. Caudale, extrémité de la dorsale et de l'anale (sur 1 cm de distance) vermillon. Pectorale jaune. Reflets dorés sur la tête; taches brunes assez claires. Iris doré.

Cette diagnose diffère surtout de celle de BOULENGER par les proportions du corps (moins long). Il me semble que la figure illustrant la diagnose de BOULENGER nous montre un Poisson moins allongé. WORTHINGTON et RICARDO ont déjà attiré l'attention sur le fait que la description de BOULENGER ne tenait pas compte de tous les Types (6 exemplaires), et qu'en fait le corps peut être de 15 à 28 fois (au lieu de 20 à 28 fois) aussi long que haut.

Dimensions. — Maximum observé et connu : 351 mm.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Côtier.

Régime. — Un de nos exemplaires contenait dans l'estomac un *Lamprologus* sp. de 5 cm.

Reproduction. — L'exemplaire de la station 89 est un mâle immature. Celui de la station 27 une femelle mûre.

Méthodes de capture. — Senne.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganyika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Liste des exemplaires examinés :

1 ex., long. tot. : 351 mm, st. 27, baie de Tembwe, le long de la rive Sud, sur la plage, 20.XII.1946, senne.

1 ex., long. tot. : 343 mm, st. 89, baie de Karago, 25.I.1947, senne.

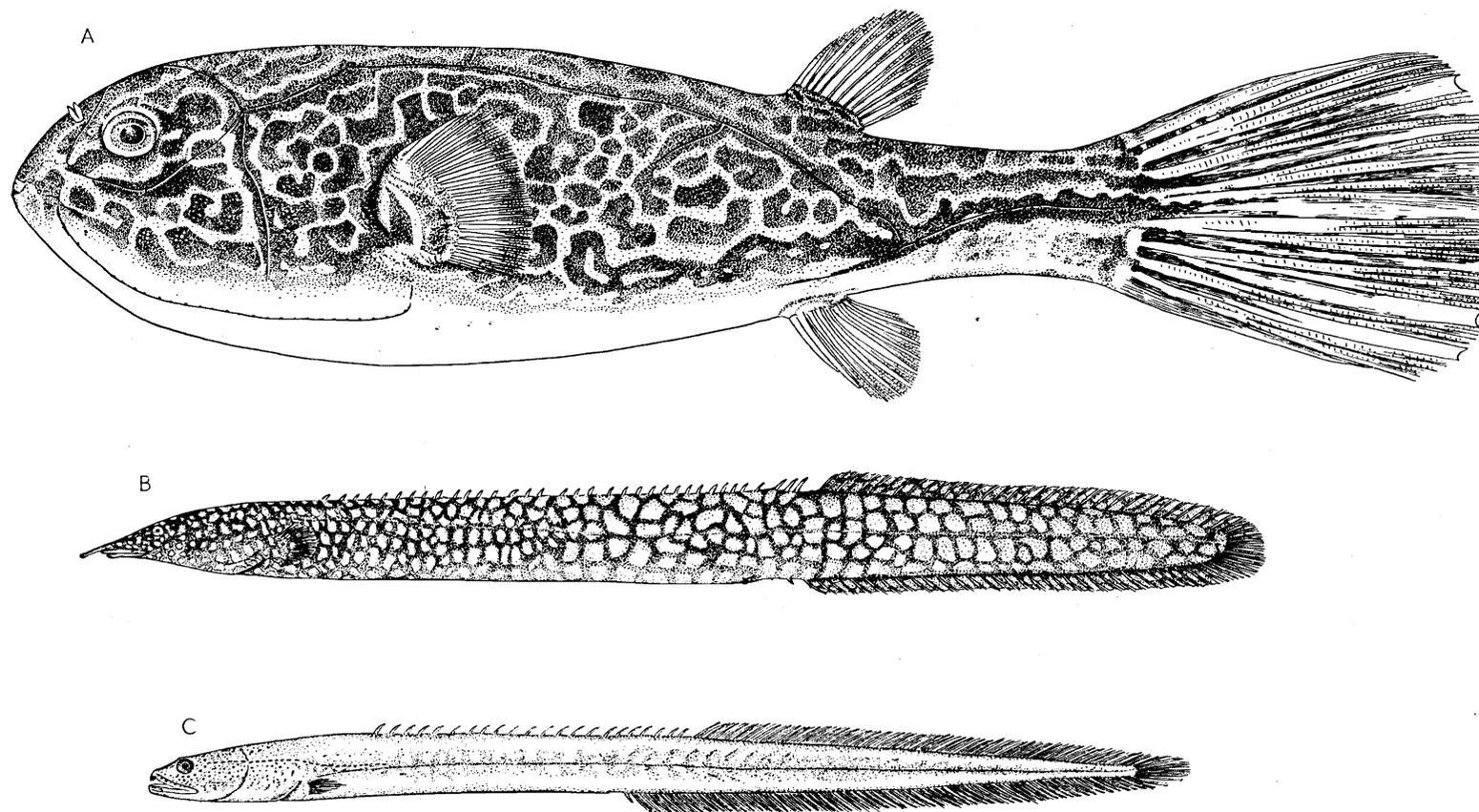


FIG. 33.

- A. — *Tetrodon mbu* BOULENGER, st. 307 : 312 mm ($\times 2/3$).
B. — *Mastacembelus albomaculatus* sp. n., Kabimba. 10.XI.1946 : type, 165 mm ($\times 1$).
C. — *Mastacembelus* sp., st. 93 : 73 mm ($\times 2$).

Mastacembelus albomaculatus sp. n.

(Fig. 33 dans le texte.)

Diagnose. — Hauteur du corps comprise 10 à 14,1 fois, longueur de la tête comprise 5,75 à 6,86 fois dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance égale à 1,23 à 1,57 fois la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête est égale à 2,5 à 3 fois la longueur de la tête. Museau 2 à 3,2 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui mesure 33 à 66 % de la longueur de l'œil. Bouche s'étendant environ jusqu'au bord antérieur de l'œil. Pas d'épine préorbitaire, 1 ou 2 épines préoperculaires.

Dorsale à (34) 35 (36) épines, dont la dernière est 1 à 1,5 fois aussi longue que l'œil. Intervalle entre la première épine et la tête mesurant les 21 à 31 % de la longueur de la tête. Anale à 2 épines. Caudale arrondie. Pectorale comprise 3,5 à 5,5 fois dans la longueur de la tête.

Coloration. — Coloration brunâtre plus ou moins foncée, formant un réseau délimitant de nombreuses taches blanches plus ou moins arrondies. Ventre clair ou tacheté comme le dos.

Dimensions. — Maximum observé : 220 mm.

Abondance. — Assez commun.

Habitat. — Rives rocheuses du lac.

Régime. — Crabes, pontes, etc...

Reproduction. — Une femelle à maturation très avancée a été observée à M'Pala, XII.1946-I.1947.

Méthodes de capture. — Pêche à la ligne et senne.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Affinités. — Cette espèce est voisine de *Mastacembelus taeniatus* et *Mastacembelus tanganicæ*. De la première elle se distingue par la présence d'une ou deux épines préoperculaires et par une coloration très différente. D'autre part, *Mastacembelus taeniatus*, au contraire de *Mastacembelus albomaculatus*, semble localisé dans les eaux non lacustres (rivières, marigots, etc...).

De *Mastacembelus tanganicæ*, cette espèce nouvelle se distingue par un nombre moyen d'épines différent, un anus moins écarté de la tête, un arrière-train plus allongé et une livrée très différente.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex. type, long. tot. : 166 mm, baie de Kabimba, rochers, 10.XI.1946, pêche à la ligne au ver; prof. : 1-2 m.
- 3 ex. paratypes, long. tot. : 220, 175, 151 mm, même origine.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 105 mm, Albertville, plage ateliers C.F.L., 14.XI.1946.
- 2 ex. paratypes, long. tot. : 173, 126 mm, st. 22, dans la baie de Kabimba, sur les plages et rochers jusqu'au village, 17.XII.1946, pêche au ver.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 173 mm, st. 52, baie de Kolobo, baie et rives, 7.I.1947, pêche à la ligne, au ver.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 165 mm, st. 217, Moliro, pointe rocheuse Sud, 1.IV.1947, pêche à la ligne.
- 2 ex. paratypes, long. tot. : 158, 126 mm, st. 249, Manga (Ubwari), plage rocheuse, 17.IV.1947, senne.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 155 mm, st. 270, Lubindi, 2.V.1947, pêche à la ligne.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 163 mm, st. 282, Kalundu, 7.V.1947, pêche à la ligne.
- 1 ex. paratype, long. tot. : 190 mm, M'Pala, XII.1946-1.1947; réc. Mission de M'Pala.

Mastacembelus sp.

Diagnose (ex. récolté). — Corps mince, effilé en arrière. Hauteur du corps 17,75 à 20,6 fois, longueur de la tête comprise 6,35 à 7,6 fois dans la longueur standard. Anus écarté du bout du museau d'une distance égale aux 77 à 90 % de la distance qui le sépare de l'origine de la caudale. Sa distance de la tête égale à 2 à 2,15 fois la longueur de la tête. Museau 1,5 fois aussi long que l'œil, se terminant en un appendice qui est compris environ 2 fois dans l'œil. Bouche s'étendant jusqu'au bord postérieur de l'œil ou le dépassant légèrement. Pas d'épine préorbitaire ni préoperculaire.

Dorsale à 21-23 épines, dont la dernière épine est environ aussi longue que l'œil. Distance entre la première épine et la tête mesurant les 41 à 50 % de la longueur de la tête. Anale 1 épine. Caudale pointue. Pectorale comprise 4 à 4,66 fois dans la longueur de la tête. Écailles minuscules.

Coloration. — Jaune entièrement, sauf le ventre, ponctué de taches grises peu marquées. Nageoires incolores.

Les caractères des spécimens dont la description est donnée ci-dessus ne me semblent pas pouvoir s'intégrer dans les descriptions des espèces connues. Toutefois, le caractère juvénile de ces spécimens est trop évident pour permettre une description correcte. Il nous semble, dans ces conditions, qu'il est préférable de surseoir à l'établissement d'une espèce nouvelle.

Dimensions. — Maximum observé : 73 mm.

Abondance. — Rare.

Habitat. — Littoral.

Régime. — Rien à signaler.

Reproduction. — Rien à signaler.

Méthodes de capture. — Variables.

Distribution géographique. — Espèce endémique du lac Tanganika.

Liste des exemplaires examinés :

- 1 ex., long. tot. : 50 mm, Udjidji, bords du lac et flaques de la plage 9.I.1947.
2 ex., long. tot. : 73,5, 56 mm, st. 93, île Kavala, baie de Bracone, 28.I.1947, senne.
1 ex., long. tot. : 50 mm, st. 194, Kala, 25.III.1947, chalut à fers déclinants.
1 ex., long. tot. : 53,5 mm, st. 263, Kalume, baie et rivière Lubumba, 25.IV.1947, petite drague, baie à l'ancre.

FAMILLE TETRODONTIDÆ.

Tetrodon mbu BOULENGER.

(Fig. 33 dans le texte; Pl. XI, fig. 3-6.)

Cf. Litter. in BOULENGER, G. A., 1916, Catal. Fresh. Wat. Fish. Africa, IV, p. 145, fig. 98.

Diagnose (ex. récolté). — Tête 2,5 fois (juv. 2,9) dans la longueur standard. Tête 1,10 à 1,22 fois aussi longue que large. Longueur du museau comprise 2,32 à 2,5 fois dans la longueur de la tête, largeur interorbitaire 2,43 à 2,61 fois (juv. 3,9), largeur interorbitaire comprise 1,61 à 1,71 fois dans cette mesure. Œil latéral compris 5,36 à 6,66 fois (juv. 4) dans la tête et 2,72 fois (juv. 1,25) dans la région interorbitaire. Pas de narine. Tentacules naseaux compris 2 à 2,2 fois (juv. 2,4) dans le diamètre de l'œil.

Dorsale arrondie à 11-12 rayons. Anale arrondie à 10-11 rayons, son origine opposée à la dorsale ou un peu plus reculée. Caudale arrondie à 9 rayons et comprise 1 à 1,26 fois dans la tête. Pédoncule caudal compris 1,52 à 1,83 fois (juv. 2,09) dans la tête, 1,76 à 2 fois aussi long que haut.

Épines cutanées couvrant tout le corps, sauf le museau et la région inférieure de l'arrière-train. Ligne latérale représentée par des sillons très apparents.

Coloration. — Brun noirâtre en dessus, avec un réticulé clair anastomosé dans tous les sens et délimitant des taches irrégulières parfaitement enchevêtrées. Coloration ventrale blanchâtre très tranchée. Nageoires verticales et pectorales jaunâtres.

Cette description concorde avec celle basée sur des spécimens du bassin du Congo par G. A. BOULENGER. Les petites différences proviennent plus de la méthode de mensuration que des mesures mêmes. C'est ainsi que les mesures de la tête et du museau varient, si l'on considère que la limite antérieure du museau est située réellement au milieu du museau (comme nous le pensons), ou si l'on considère que cette limite est à l'aplomb du bord antérieur de la tête.

Dimensions. — Maximum observé : 308 mm; maximum connu : 670 mm.

Abondance. — Espèce assez commune dans la basse Malagarasi.

Habitat. — Fluvatile (Malagarasi); se tient sur le fond.

Régime. — Les estomacs examinés contenaient de nombreux débris de coquilles de Gastéropodes et Lamellibranches et quelques débris d'Insectes. Pas de débris végétaux.

Reproduction. — Rien à signaler.

Méthodes de capture. — Senne.

Distribution géographique. — Espèce largement répandue dans le bassin du Congo, découverte pour la première fois aussi loin à l'Est dans la basse Malagarasi.

Valeur alimentaire. — Poisson vénéneux, dont il faut éviter la consommation.

Liste des exemplaires examinés :

9 ex., long. tot. : 312 mm (480 gr env.), 284 mm (370 gr env.), 283 mm (380 gr env.), 250 mm (260 gr env.), 224 mm (215 gr env.), 213 mm (200 gr env.), 186 mm, 79 mm, 78 mm, st. 307, riv. Malagarasi, bras Sud, à 1 km en amont, 21.V.1947, senne.

TABLE DE DÉTERMINATION DES POISSONS NON *CICHLIDÆ*
DE LA RÉGION DU LAC TANGANIKA ⁽¹⁾

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. Nageoires paires offrant des rayons disposés en éventail, les pectorales toujours présentes, sinon il existe des barbillons buccaux ⁽²⁾ | 2 |
| Nageoires paires très allongées en forme de lanière filamenteuse, n'offrant pas de rayons disposés en éventail. Nageoires dorsale, caudale et anale confluentes et dépourvues d'épines, la caudale filamenteuse (1.800 mm) | |
| | <i>Protopterus æthiopicus</i> HECKEL. |
| 2. Nageoires ventrales présentes | 3 |
| Nageoires ventrales absentes | 49 |
| 3. Évents absents, nageoire dorsale non divisée en une série de pinnules | 4 |
| Évents présents en arrière des yeux, nageoire dorsale divisée en une série de pinnules, chacune d'entre elles précédée d'une épine mobile : | |
| Mâchoire inférieure proéminente, 12 à 15 pinnules dorsales (840 mm) | |
| | <i>Polypterus congicus</i> BLGR. |
| Mâchoires égales, 9 à 11 pinnules dorsales (600 mm) | |
| | <i>Polypterus ornatipinnis</i> BLGR. |
| 4. Nageoires dorsale, anale et ventrales n'offrant pas simultanément des épines ... | 5 |
| Nageoires dorsale, anale et ventrales offrant simultanément des épines | 46 |

⁽¹⁾ La longueur totale en mm est la longueur maximum connue.

⁽²⁾ Certains *Clariidæ* n'ont plus de nageoires paires, les genres qui en sont totalement dépourvus n'ont cependant pas été signalés jusqu'à présent du lac Tanganika.

5. Pas de nageoire adipeuse, ni plus de 2 paires de barbillons buccaux 6
 Une nageoire adipeuse ou plus de 2 paires de barbillons buccaux 14
6. Dentition buccale présente 7
 Dentition buccale absente, parfois suppléée par un étui corné labial 35
7. Yeux dépourvus de bord libre 8
 Yeux pourvus d'un bord libre 12
8. Museau non prolongé en tube, dorsale pas beaucoup plus longue que l'anale 9
 Museau prolongé en tube, dorsale beaucoup plus longue que l'anale (660 mm)
Mormyrus longirostris PETERS.
9. Corps moins de 5 fois plus long que haut et bouche offrant moins de 20 dents à chaque mâchoire 10
 Corps au moins 5 fois plus long que haut, bouche terminale avec au moins 20 dents à chaque mâchoire (1.000 mm) *Mormyrops deliciosus* (LEACH).
10. Un barbillon ou un appendice globuleux au menton 11
 Pas de barbillon ni d'appendice globuleux au menton :
 Dorsale comprenant 15 à 18 rayons, anale 24 à 25 rayons (93 mm)
Marcusenius nigricans BLGR.
 Dorsale comprenant 30 à 36 rayons, anale 23 à 27 rayons (160 mm)
Marcusenius discorhynchus (PETERS).
11. Un appendice mentonnier allongé, dorsale comprenant 20 à 26 rayons, anale 28 à 31 rayons (210 mm) *Gnathonemus longibarbis* (HILGENDORF).
 Un appendice mentonnier globuleux, dorsale comprenant 27 à 32 rayons, anale 35 à 40 rayons (400 mm) *Gnathonemus stanleyanus* (BLGR.).
12. Dorsale surplombant l'anale 13
 Dorsale surplombant les ventrales :
 Palais offrant des dents vomériennes; prémaxillaire non échancré en avant et museau épais (170 mm) *Limnothrissa miodon* (BLGR.).
 Palais non denté, prémaxillaire échancré en avant et museau étroit (98 mm)
Stolothrissa tanganicæ REGAN.
13. Dorsale comprenant 9 à 11 rayons, anale 13 à 16 rayons, caudale arrondie (45 mm) ...
Aplocheilichthys pumilus (BLGR.).
 Dorsale comprenant 13 à 17 rayons, anale 24 à 30 rayons, caudale échancrée (135 mm).
Lamprichthys tanganicus (BLGR.).
14. Écaillure présente 15
 Écaillure absente 20
15. Dents pluricuspidés, de dimensions variées 16
 Dents fortes et coniques en une seule rangée fonctionnelle :
 Deux rangées d'écailles entre la ligne latérale et le processus écaillé de la ventrale, livrée lignée (700 mm) *Hydrocyon lineatus* BLKR.
 Trois rangées d'écailles entre la ligne latérale et le processus écaillé de la ventrale, livrée non lignée (1.320 mm) *Hydroegon goliath* BLGR.
16. Dents pluricuspidés (minimum 3 pointes) au moins dans la rangée externe ... 17
 Dents toutes bicuspidés, au maximum en deux rangées, parfois vestigiales 19

17. Dents supérieures de la seconde rangée larges, creusées et cuspidées 18
 Dents supérieures de la seconde rangée simplement comprimées et cuspidées, 22 à 26 écailles en ligne latérale, anale comportant 18 à 19 rayons (92 mm)
Micralestes stormsi BLGR.
18. Trois rangées de dents pluricuspidés à la mâchoire supérieure (165 mm)
Bryconæthiops boulengeri PELLEGR.
- Deux rangées de dents pluricuspidés à la mâchoire supérieure, les dents internes larges et creusées :
- 23 à 29 écailles en ligne latérale, anale comportant 16 à 19 rayons, origine de la dorsale surplombant la ventrale (200 mm) *Alestes imberi* PETERS.
 39 à 46 écailles en ligne latérale, anale comportant 20 à 23 rayons, origine de la dorsale surplombant la ventrale (500 mm) *Alestes macrophthalmus* GTHR.
 27 à 29 écailles en ligne latérale, anale comportant 15 à 16 rayons, origine de la dorsale reculée par rapport à la ventrale (380 mm) ... *Alestes rhodopleura* BLGR.
19. Dentition minuscule, corps fortement comprimé, anale comportant 22 à 27 rayons (610 mm) *Citharinus gibbosus* BLGR.
- Dentition bicuspidée en 2 séries, anale avec moins de 22 rayons :
- Dorsale comportant 16 à 19 rayons (340 mm). Livrée marquée de nombreuses taches arrondies sur les flancs *Distichodus maculatus* BLGR.
 Dorsale comportant 22 à 27 rayons, région interorbitaire égale ou à peine plus large que le museau (470 mm). Livrée marquée de nombreuses lignes verticales foncées sur les flancs *Distichodus fasciatus* BLGR.
 Dorsale comportant 24 à 25 rayons, région interorbitaire beaucoup plus large que la longueur du museau (760 mm). Livrée marquée de six bandes verticales foncées sur les flancs *Distichodus sexfasciatus* BLGR.
20. Nageoire dorsale rayonnée présente 21
 Nageoire dorsale rayonnée absente, adipeuse seule présente. Un organe électrique dans la peau (1.000 mm) *Malapterurus electricus* GMEL.
21. Nageoire dorsale rayonnée précédée d'une épine 22
 Nageoire dorsale rayonnée dépourvue d'épine 29
22. Barbillons mandibulaires non ramifiés et lèvres non élargies en ventouses 23
 Barbillons mandibulaires ramifiés ou lèvres élargies en ventouses 27
23. Barbillons nasaux présents, narine antérieure non située sur la lèvre supérieure. 24
 Barbillons nasaux absents 25
24. Dorsale pourvue de 8 à 10 rayons mous, adipeuse longue (600 mm)
Bagrus docmac (FORSKAL).
- Dorsale pourvue de 5 à 6 rayons mous, adipeuse courte :
- Tête 1,3 fois à 1,7 fois aussi longue que large, 17 à 20 branchiospines inférieures. Interorbitaire mesurant le tiers ou égal à l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous incolores (225 mm) ... *Chrysichthys sianenna* BLGR.
 Tête 1,1 fois à 1,5 fois aussi longue que large. 13 à 16 branchiospines inférieures. Interorbitaire $\frac{3}{4}$ à 1,8 fois aussi large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous incolores (770 mm) *Chrysichthys brachynema* BLGR.
 Tête 1,1 fois à 1,2 fois aussi longue que large. 10 à 12 branchiospines inférieures.

- Interorbitaire 2,1 fois à 2,8 fois plus large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous pigmentées (630 mm) ... *Chrysichthys grandis* BLGR.
 Tête 1,4 fois à 1,6 fois aussi longue que large. 9+1 à 10+1 branchiospines inférieures. Interorbitaire 1,3 fois aussi large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous incolores (460 mm) ... *Chrysichthys stappersii* BLGR.
 Tête 1,2 fois à 1,5 fois aussi longue que large. 8 à 10 branchiospines inférieures (except. 11). Interorbitaire 1 fois à 1,8 fois plus large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous incolores (348 mm)
Chrysichthys graueri STDR.
- Tête 1 fois à 1,25 fois aussi longue que large. 5 à 8 branchiospines inférieures. Interorbitaire 1,5 fois à 2 fois plus large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous incolores (200 mm)
Chrysichthys platycephalus WORTH. et RIC.
- Tête 1 fois à 1,1 fois aussi longue que large. 16 à 19 branchiospines inférieures. Interorbitaire 1 fois à 1,6 fois plus large que l'œil. Lèvre inférieure et lèvre supérieure vues par dessous noirâtres. Lèvre inférieure parfois plus claire. Caudale arrondie (92 mm) *Lophiobagrus cyclurus* (WORTH. et RIC.).
25. Dents palatines absentes 26
 Dents palatines présentes :
- Barbillons maxillaires 1,22 à 1,53 fois aussi longs que la tête avec membrane marginale large. Branchiospines inférieures au nombre de 13 à 16 (généralement 14) (102 mm) *Phyllonemus typus* BLGR.
- Barbillons maxillaires 1,4 fois à 1,5 fois aussi longs que la tête, sans ou avec une faible membrane marginale. Branchiospines inférieures au nombre de 15 à 17 (généralement 16-17) (100 mm) *Phyllonemus fillinemus* WORTH. et RIC.
26. Narines antérieures placées sur la partie supérieure du museau, celui-ci à peine plus long que la région céphalique postoculaire (45 mm) *Leptoglanis brevis* BLGR.
 Narines antérieures placées sur la lèvre supérieure. Museau environ 2 fois aussi long que la région céphalique postoculaire (630 mm)
Auchenoglanis occidentalis (CUV. et VAL.).
27. Lèvres ne formant pas ventouse circulaire 28
 Lèvres étalées en une ventouse buccale circulaire, taille petite :
- Œil compris 2 fois ou plus dans l'espace interorbitaire chez l'adulte, barbillon maxillaire mesurant le $\frac{1}{4}$ de la tête et 2 fois plus long que le labial externe (75 mm) *Chiloglanis lukugæ* POLL.
- Œil compris 1,2-1,6 fois dans l'espace interorbitaire chez l'adulte, barbillon maxillaire mesurant le $\frac{1}{3}$ de la tête et égal au labial externe (70 mm)
Chiloglanis pojeri POLL.
28. 14 à 24 dents mandibulaires, processus huméral pointu; épine dorsale non serratulée en avant; barbillon maxillaire sans membrane marginale, un peu plus court ou un peu plus long que la tête; museau égal ou un peu plus long que la région céphalique postoculaire (263 mm) *Synodontis multipunctatus* BLGR.
 20 dents mandibulaires; processus huméral arrondi; épine dorsale non serratulée en avant; barbillon maxillaire sans membrane marginale et mesurant les $\frac{2}{3}$ de la tête; museau un peu plus long que la région céphalique postoculaire (400 mm) *Synodontis dhonti* BLGR.
 30 à 40 dents mandibulaires; processus huméral pointu; épine dorsale non serratulée en avant; barbillon maxillaire avec membrane marginale étroite, 1,2 à

- 1,35 fois aussi long que la tête; museau égal ou un peu plus long que la région céphalique postoculaire (520 mm?) *Synodontis melanostictus* BLGR.
 45 à 49 dents mandibulaires; processus huméral pointu; épine dorsale non serratulée en avant; barbillon maxillaire sans membrane marginale, égal ou un peu plus long que la tête; museau un peu plus long que la région céphalique postoculaire (430 mm) *Synodontis granulosus* BLGR.
 40 dents mandibulaires; processus huméral pointu; épine dorsale serratulée en avant; barbillon maxillaire avec membrane marginale bien distincte et mesurant les $\frac{2}{3}$ ou 1 fois $\frac{1}{3}$ la longueur de la tête; museau plus long que la région postoculaire (300 mm) *Synodontis serratus tanganicæ* BORODIN.
 41 à 48 dents mandibulaires; processus huméral obtusément pointu, épine dorsale lisse en avant, barbillon maxillaire avec étroite membrane marginale, un peu plus court que la tête; museau 1,5 à 1,8 fois aussi long que la région céphalique postoculaire (600 mm) *Synodontis lacustricolus* POLL.
29. Nageoire dorsale courte avec moins de 10 rayons; taille petite, adipeuse présente... 30
 Nageoire dorsale allongée fortement et prenant parfois entièrement la place de l'adipeuse 31
30. Nageoire caudale échancrée en croissant, barbillons maxillaires mesurant moins des $\frac{2}{3}$ de la tête (130 mm) *Amphilius platychir* (GTHR.).
 Nageoire caudale à bord postérieur droit; barbillons maxillaires mesurant au moins les $\frac{2}{3}$ et parfois aussi longs que la tête (90 mm) *Amphilius kivuensis* PELLEGRIN.
31. Nageoire dorsale rayonnée suivie d'une nageoire adipeuse 32
 Une seule nageoire dorsale, rayonnée 33
32. Nageoire adipeuse grande; aussi longue ou un peu plus courte que la dorsale rayonnée; 20 à 30 branchiospines inférieures (1.700 mm)
Heterobranchus longifilis CUV. et VAL.
 Nageoire adipeuse beaucoup plus courte que la dorsale rayonnée; environ 100 branchiospines inférieures (1.000 mm) *Dinotopterus cunningtoni* BLGR.
33. Tête offrant un sillon longitudinal médian très apparent; voûte osseuse céphalique invisible enfoncée sous la peau. Une large bande de dents vomériennes 1 fois $\frac{1}{2}$ à 2 fois plus large que la bande de dents prémaxillaires et accolée à celle-ci. Peau finement plissée (325 mm) *Tanganikallabes mortiauxi* POLL.
 Tête ne montrant pas un sillon longitudinal médian; voûte osseuse céphalique apparente à la surface de la tête. Une bande de dents vomériennes 1 fois à 1 fois $\frac{1}{2}$ plus large que la bande de dents prémaxillaires et écartée de celle-ci. Peau non finement plissée 34
34. Ventrals équidistantes du bout du museau et de l'origine de la caudale. Plus de 25 branchiospines inférieures (860 mm) *Clarias mossambicus* PTRS.
 Ventrals notablement plus rapprochées du bord du museau que de l'origine de la caudale. Moins de 25 branchiospines inférieures :
- Côtés de la voûte osseuse céphalique entièrement ossifiés avec accolement des os dermosphénotique et postorbitaire. Nageoires dorsale et anale fusionnées à la base de la caudale (200 mm) *Clarias theodoræ* WEBER.
 Côtés de la voûte osseuse céphalique entièrement ossifiés avec accolement des os dermosphénotique et postorbitaire. Nageoires dorsale et anale non soudées à la base de la caudale (175 mm) *Clarias ornatus* POLL.

- Côtés de la voûte osseuse céphalique partiellement ossifiés, les os dermosphénotique et postorbitaire restant écartés. Nageoires dorsale et anale non soudées à la base de la caudale (200 mm) *Clarias liocephalus* BLGR.
35. Bouche plus ou moins protractile à position variable. Pas d'appareil adhésif operculaire et postoperculaire chez le mâle. Souvent des barbillons buccaux. Écaillure variable 36
 Bouche non protractile, infère. Appareil operculaire et postoperculaire adhésif chez le mâle. Pas de barbillons buccaux. Écaillure très petite (60 mm)
Kneria wittei POLL.
36. Origine de la nageoire dorsale précédant celle de l'anale 37
 Nageoire entièrement insérée au-dessus de la nageoire anale (106 mm)
Engraulicypris minutus BLGR.
37. Nageoire dorsale entièrement en avant de la nageoire anale, laquelle compte moins de 12 rayons 38
 Nageoire dorsale surplombant en partie la nageoire anale, laquelle compte au moins 12 rayons :
 41 à 44 écailles en ligne latérale; museau égal à l'œil ou au maximum 1,4 fois plus long que l'œil (130 mm) *Barilius ubangensis* PELLEGRIN.
 45 à 48 écailles en ligne latérale; museau au moins 1,5 fois et jusqu'à 2,5 fois plus long que l'œil (175 mm) *Barilius salmotucius* NICH. et GRIS.
 54 à 61 écailles en ligne latérale; museau 1,2 fois à 1,8 fois aussi long que l'œil (280 mm) *Barilius moorii* BLGR.
38. Bouche n'offrant pas un bord coupant recouvert d'un étui corné externe à bords tranchants 39
 Bouche offrant un bord buccal coupant recouvert d'un étui corné externe à bords tranchants :
 Ligne latérale comprenant 30 à 31 écailles. Deux paires de barbillons buccaux (310 mm) *Varicorhinus stappersii* BLGR.
 Ligne latérale comprenant 34 à 36 écailles. Une paire de barbillons buccaux rudimentaires (220 mm) *Varicorhinus ruandæ* PAPPENHEIM.
 Ligne latérale comprenant 62 à 72 écailles. Deux paires de barbillons plus ou moins développés (610 mm) *Varicorhinus tanganicæ* BLGR.
39. Bouche à position variable, ne formant pas une sorte de suçoir à lèvres épaisses pourvues intérieurement d'un étui corné 40
 Bouche infère formant un suçoir à lèvres épaisses pourvues intérieurement d'un étui corné :
 Lèvres dépourvues de plis transversaux. Dorsale à bord supérieur très échancré. Pédoncule caudal à peine plus haut que long, œil médian (300 mm)
Labeo weeksii BLGR.
 Lèvres dépourvues de plis transversaux à la face interne des lèvres. Dorsale à bord supérieur non ou faiblement échancré. Pédoncule caudal 2 fois plus haut que long, œil médian environ (780 mm) *Labeo lineatus* BLGR.
 Lèvres pourvues de plis transversaux à la face interne des lèvres. Dorsale à bord supérieur convexe. Pédoncule caudal 2 fois plus haut que long, œil médian (700 mm) *Labeo velifer* BLGR.

- Lèvres pourvues de plis transversaux à la face interne des lèvres. Dorsale à bord supérieur convexe. Pédoncule caudal 1 fois $\frac{1}{2}$ plus haut que long, œil dans la moitié postérieure de la tête (680 mm) *Labeo kibimbi* POLL.
- Lèvres pourvues de plis transversaux à la face interne des lèvres. Dorsale à bord supérieur concave. Pédoncule caudal 1 fois $\frac{1}{4}$ à 1 fois $\frac{1}{2}$ plus long que haut, œil dans la moitié postérieure de la tête (360 mm) *Labeo cylindricus* PTRS.
- Lèvres pourvues de plis transversaux à la face interne des lèvres. Dorsale à bord supérieur droit ou légèrement concave. Pédoncule caudal aussi long que haut, œil médian (235 mm) *Labeo fuelleborni* HILG. et PAPPENHEIM.
40. Écailles striées radiairement, taille petite, ne dépassant pas 150 mm 41
 Écailles striées longitudinalement, taille grande, pouvant atteindre chez certaines espèces près de 1 m :
- Ligne latérale comprenant 44 à 47 écailles; un rayon dorsal fortement ossifié en avant (900 mm) *Barbus tropidolepis* BLGR.
- Ligne latérale comprenant 27 à 30 écailles; un rayon dorsal ossifié à la base (800 mm) *Barbus lestradei* BLGR.
- Ligne latérale comprenant 40 écailles; un rayon dorsal antérieur faiblement épaissi et ossifié (390 mm) *Barbus platyrhinus* BLGR.
- Ligne latérale comprenant 34 à 39 écailles; un rayon dorsal antérieur ossifié. Ventrals le plus souvent sous les rayons médians de la dorsale; lèvres parfois recouvertes d'un faible étui corné caduque (360 mm) ... *Barbus urundensis* DAVID.
- Ligne latérale comprenant 34 à 35 écailles; un rayon dorsal antérieur fortement ossifié; ventrals sous les rayons antérieurs de la dorsale; lèvres non recouvertes de chitine (500 mm) *Barbus altianalis altianalis* BLGR.
- Ligne latérale comprenant 32 écailles; pas de rayon dorsal ossifié (300 mm)
Barbus caudovittatus BLGR.
41. Moins de 34 écailles en ligne latérale 42
 Ligne latérale comportant 34 à 39 écailles, un rayon dorsal ossifié et serratulé, ventrals insérées en avant du niveau de la dorsale (120 mm)
Barbus paludinosus PTRS.
42. Nageoire dorsale pourvue d'un rayon dorsal antérieur ossifié et serratulé 43
 Nageoire dorsale dépourvue de rayon ossifié 45
43. Ligne latérale incomplète 44
 Ligne latérale complète :
- Ligne latérale comportant 25 à 30 écailles; ventrals insérées partiellement en avant de la dorsale; barbillons postérieurs 2 fois aussi long que l'œil; pédoncule caudal 1,5 à 1,65 fois aussi long que haut, pas de série de taches noires latérales, mais seulement une tache pédonculaire (100 mm) *Barbus serrifer* BLGR.
- Ligne latérale comprenant 28 à 30 écailles; ventrals insérées partiellement en avant de la dorsale; barbillons postérieurs 2 fois aussi longs que l'œil; pédoncule caudal 1,5 fois à 2 fois aussi long que haut; une série de taches noires latérales (115 mm) *Barbus pellegrini* POLL.
- Ligne latérale comprenant 24 à 28 écailles; ventrals insérées partiellement en avant de la dorsale; barbillon postérieur égal ou à peine plus long que l'œil; pédoncule caudal 1,5 fois à 1,75 fois aussi long que haut; une bande noire rectiligne le long des flancs (100 mm) *Barbus eutænia* BLGR.

- Ligne latérale comprenant 22 à 23 écailles; ventrales insérées complètement sous la nageoire dorsale; barbillon postérieur 1,5 fois aussi long que l'œil; une bande noire rectiligne le long des flancs (110 mm) *Barbus nicholsi* VINCIG.
44. 21 à 23 écailles en ligne longitudinale; une paire de barbillons (50 mm)
Barbus aphantogramma REGAN.
 25 à 26 écailles en ligne longitudinale; deux paires de barbillons (60 mm)
Barbus oligogrammus DAVID.
45. Base des ventrales situées sous les rayons médians de la dorsale.
 Ligne latérale comprenant 27 à 32 écailles; une série de taches noires latérales réunies ou non entre elles (82 mm) *Barbus lineomaculatus* BLGR.
 Base des ventrales insérées sous les rayons antérieurs de la dorsale :
 Ligne latérale comprenant 27 à 30 écailles. Écailles médianes des flancs pas plus grandes que les autres, une bande latérale noire (90 mm)
Barbus tæniopleura BLGR.
 Ligne latérale comprenant 25 à 30 écailles. Écailles médianes des flancs pas plus grandes que les autres. Une tache noire arrondie à la base de la caudale (74 mm).
Barbus urostigma BLGR.
 Ligne latérale comprenant 24 à 25 écailles. Écailles médianes des flancs plus grandes que les autres, corps non ligné ni ponctué (60 mm)
Barbus lufukiensis BLGR.
46. Nageoire dorsale épineuse distincte de la nageoire dorsale molle, toutes deux écartées ou contiguës; bords des os operculaires non épineux 47
 Nageoires dorsales épineuse et molle continues, non séparées; bords des os operculaires épineux ⁽¹⁾ *Ctenopoma muriei* (BLGR.).
47. Nageoires dorsales contiguës ou seulement faiblement écartées 48
 Nageoires dorsales très écartées par une distance supérieure à la base de l'une d'elles, 23 à 26 branchiospines inférieures. Caudale très échancrée :
 Œil compris 5 à 6,28 fois dans la tête; espace interorbitaire 1,1 à 1,57 fois dans l'œil; pédoncule caudal 2,9 à 3,67 fois plus long que haut (375 mm)
Luciolates stappersii BLGR.
 Œil compris 4,6 fois dans la tête; espace interorbitaire 1,7 fois dans l'œil (310 mm).
Luciolates brevior BLGR.
48. VII + I épines dorsales; caudale tronquée (juv.) ou échancrée (adulte). Branchiospines inférieures au nombre de 12 à 15 + 3 à 5 plus courtes mais non émoussées (860 mm) *Lates microlepis* BLGR.
 VII + I épines dorsales; caudale arrondie (juv.) ou subtronquée (adulte). Branchiospines inférieures au nombre de 7 à 8 + 6 à 8 très émoussées (1.530 mm)
Lates angustifrons BLGR.
 VII + I + I épines dorsales, l'avant-dernière isolée sur un intervalle séparant les nageoires; caudale tronquée (juv.) ou subtronquée (adulte). Branchiospines inférieures au nombre de 9 à 10 + 4 à 8 plus courtes mais non émoussées (640 mm) *Lates mariæ* STDR.

⁽¹⁾ Lorsque les os operculaires ne sont pas épineux, on a affaire aux *Cichlidæ*, très abondants dans le lac et qui seront traités dans une publication séparée.

49. Nageoires dorsale et anale dépourvues d'épines. Corps globuleux sans écailles mais couvert de petites épines érectiles (670 mm) *Tetrodon mbu* BLGR.
- Nageoires dorsale et anale précédées d'épines indépendantes. Corps anguiforme couvert de petites écailles :
- 18 épines dorsales; anus médian; pas d'épine préorbitaire ni préoperculaire (250 mm) *Mastacembelus frenatus* BLGR.
- 26 à 29 épines dorsales; anus médian; pas d'épine préorbitaire ni préoperculaire (556 mm) *Mastacembelus moorii* BLGR.
- 27 à 29 épines dorsales; anus médian; de fortes épines préorbitaire et préoperculaires présentes (725 mm) *Mastacembelus cunningtoni* BLGR.
- 29 à 32 épines dorsales; anus beaucoup plus rapproché de l'origine de la caudale que du bout du museau; épines préorbitaire et préoperculaires présentes (447 mm) *Mastacembelus ellipsifer* BLGR.
- 28 à 33 épines dorsales; anus plus rapproché du bout du museau que de l'origine de la caudale; pas d'épines préorbitaire ni préoperculaire (351 mm)
Mastacembelus ophidium GTHR.
- 31 à 34 épines dorsales; anus médian; pas d'épine préorbitaire ni préoperculaire (360 mm) *Mastacembelus tæniatus* BLGR.
- 34 à 36 épines, anus plus rapproché de la caudale que du bout du museau; pas d'épine préorbitaire; 1 à 2 épines préoperculaires (220 mm)
Mastacembelus albomaculatus POLL.
- 35 à 39 épines dorsales; anus plus près de l'origine de la caudale que du bout du museau; pas d'épine préorbitaire, une faible épine préoperculaire (240 mm)
Mastacembelus tanganicæ GTHR.

Musée royal du Congo belge, Tervuren.

